

Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins des Ressources naturelles



Le 1er avril 2021

19h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse suivante : www.desjardins.com/crn

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, l'assemblée générale annuelle de votre caisse se tiendra exclusivement à distance. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. À noter que la votation s'effectuera à même votre session sécurisée Accès D.

En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* ou aux statuts de la Caisse;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu;



Modification au Règlement intérieur de la caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications aux statuts et au Règlement intérieur de la Caisse visant à

- modifier le nom de la Caisse;
- modifier le lien commun de la Caisse;
- modifier l'Annexe « A » « Conseil d'administration » option « B » de manière à :
 - abolir les groupes C et D;
 - modifier le nombre d'administrateurs du groupe A de huit (8) à douze (12)
 - modifier le nombre d'administrateurs du groupe B de deux (2) à trois (3)
 - modifier la nomenclature des groupes A et B pour les suivantes :
 - Groupe A : Énergie et Ressources naturelles – Actifs et retraités
 - Groupe B : Universel
- La modification au règlement prendra effet le 1^{er} janvier 2022.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



Élections par acclamation

5 postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 3 postes pour le groupe A : **Secteur Minier et métallurgique**
- 1 poste pour le groupe B : **Secteur Forestier**
- 1 poste pour le groupe D : **Ensemble des membres de plein droit de la Caisse**

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février 2021 à 15h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Marc Dallaire – Groupe B

Norbert Voutthi Dy – Groupe D

Benoît Méthot – Groupe A

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/crn ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel et la revue annuelle 2020 sont aussi disponibles.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 2 mars 2021

Noémie Gauthier, secrétaire du conseil
d'administration